

Stratigraphie générale du site

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **58 (2017)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fig. 9

2005.06. Insulae 14/15.
Vue générale de la tranchée
creusée en 2005 dans le
chemin du Soleil.

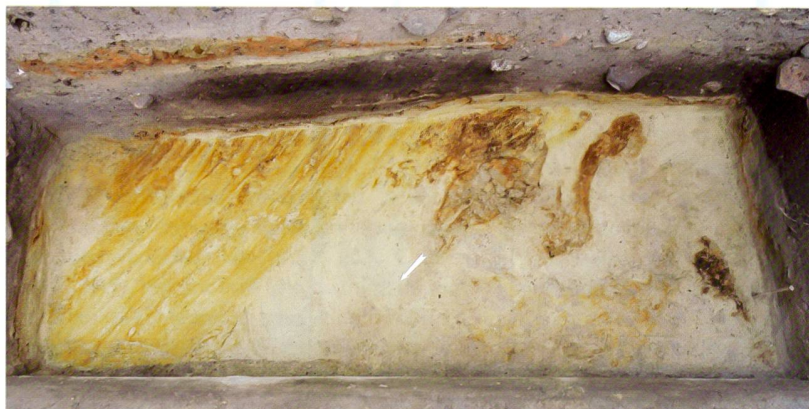


Sondage de 2005

La pose de tuyaux pour le chauffage à distance ainsi que de nouvelles lignes électriques, dans l'actuel chemin du Soleil, a nécessité l'ouverture d'une tranchée d'une longueur de 230 m située à cheval entre les *insulae* 14 et 15 (fig. 4: 2005 et 9). La portion touchant cette dernière a révélé la présence de murs maçonnés appartenant à divers locaux ainsi qu'une arrière-cour⁹. Une série de fosses a également été mise au jour, lesquelles contenaient une importante quantité de céramiques remontant au II^e s. ap. J.-C. Relevons qu'aucun vestige des habitats en terre et bois n'a

Fig. 10

Insula 15. Sommet du terrain
naturel, dans la zone est du
portique L 5.



été repéré, en raison de la faible profondeur de la tranchée, qui n'a pas atteint les couches antérieures au II^e s. Seuls les caniveaux liés au premier niveau de chaussée séparant les deux *insulae* ont livré du mobilier remontant au premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C.

Stratigraphie générale du site

Les relevés stratigraphiques couvrant l'ensemble de la zone fouillée permettent d'avoir une image complète de la topographie des différents états de l'habitation. De manière générale, les couches des trois séquences étudiées dans cette étude ont en grande partie été épargnées par les perturbations liées aux travaux de construction des états successifs et la récupération ultérieure des matériaux de construction.

Le terrain naturel sur lequel s'implantent les couches archéologiques (fig. 10) est composé de sables, accusant une pente d'environ 1% en direction du nord. Ils sont issus des débordements du lac de Morat durant la période du Quaternaire¹⁰. La cote moyenne de leur sommet se trouve à 446,85 m au sud de la fouille et à 446,70 m au nord. Au-delà du secteur de l'intervention, le dénivelé augmente de manière significative, ce qui a très certainement nécessité durant l'Antiquité des terrassements avant l'implantation des maisons. Les niveaux attestant pour la première fois une présence humaine suivent le pendage et les courbes du terrain naturel. Cette déclivité a contraint les constructeurs à mettre en place divers remblais de nivellement, rehaussant progressivement les niveaux de circulation (par ex. fig. 11 : C 231).

Si la transition entre les structures en fosse de l'état I et le premier habitat en terre et bois est parfois difficile à cerner en raison de la superposition de couches assez homogènes, l'évolution de la demeure dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. peut clairement être suivie stratigraphiquement en raison de deux événements de destruction qui l'ont touchée. Ils constituent de ce fait les principaux jalons pour le phasage des différentes mutations architecturales qui la caractérisent (fig. 12 : C 50 et C 40).

⁹ Blanc 2005, p. 96.

¹⁰ Castella (dir.) *et al.* 2015, p. 8.